

Référence | Intitulé

24-055 | LES PONTS-DE-CE (49) - LABOCA - REFONTE DES INSTALLATIONS CLIMATIQUES DU BATIMENT 003

**1 - Pouvez-vous confirmer le régime d'eau du réseau constant des CTA ?
80/60°C DT20 ?**

Réponse : régime constant CTA : 80/60 ° DT 20.

**2 - Pouvez-vous confirmer que les réseaux et émetteurs (radiateurs et
panneaux rayonnants) sont bien conservés ? Pouvez-vous confirmer que les
réseaux de plomberie (eau chaude, eau froide, recyclage, etc...) et appareils
sont bien conservés ?**

Réponse : les radiateurs sont conservés. Certains panneaux rayonnants sont
supprimés (lire ST 01- art 19.2 ST01 et plan n°09) pour la mise en place de la
climatisation.

**3 - Suivant plan DCE, faut-il prévoir la dépose /repose des faux-plafonds du
RDC pour permettre le passage des réseaux ? Si oui, ne vaut-il mieux pas
prévoir la réfection des plafonds des à neuf pour éviter d'avoir des sujets de
plafonds tordus ?**

Réponse : Lire l'article 09 de la ST 02 pour les dalles de plafond. Le passage de
tous les réseaux se fait dans les combles – sur le plan n°9 il y a une erreur sur
l'intitulé lire « Plan de niveau 01 – chauffage – électricité – plomberie » au lieu de «
Plan de niveau 00 – chauffage – électricité – plomberie ».

Question 4 : Bonjour, REMPLACEMENT / AJOUT CTA - Plan EXISTANT : o les locaux 73, 74 et 75 sont
équipées d'une CTA - Plan futur : o CTA 1, 2, 3, 4, 5 à remplacer o CTA 6, 7, 8, 9, 10 et 11 à créer Les
CTA des locaux 73, 74 et 75 doivent-elles être déposées ?

Réponse : Les CTA inutiles au projet sont à déposer (st 01 - art 20.3) donc oui les anciennes CTA des
locaux 73 74 et 75 doivent être déposées.

Question 5 : Bonjour, TABLEAUX PREDIMENSIONNEMENT Nous dimensionnons les équipements mis en œuvre [puissances chaud / froid] sur la base des valeurs indiquées sur le tableau de pré dimensionnement. A confirmer.

Réponse : Le dimensionnement est sur la base du tableau de pré dimensionnement et de l'étude AUNEA joints au marché.

Question 6 : Bonjour, SOUS-STATION CHAUFFAGE [LOCAL 035] Pouvez-vous nous transmettre les puissances / débit par réseaux o NORD ? o SUD ? o PANNEAUX ? o ECS ?

Réponse : Les données que nous disposons sont joints en annexe du CCTP : dossiers « schémas existants » - voir plans sous station et chaufferie.

Question 7 :

SOUS-STATION CHAUFFAGE

- Predimensionnement AUNIS INGENIERIE

Puissance chaud CTA : 164 KW

Puissance bureau : 44 KW

Puissance ECS : 20 KW

SOIT P. totale = 228 KW / 9.8 M3/H à delta T 80/60 °C

- CCTP Article 17 :

L'entreprise devra reprendre **complètement le départ à température constante**, destiné à alimenter en chaud les nouvelles CTA équipées de batterie chaude et situées dans les combles.

Après étude de l'entrepreneur, le collecteur horizontal devra être redimensionné si nécessaire afin d'assurer les nouveaux besoins.

Les autres départs seront conservés. Seules **les pompes et vannes d'isolement des autres circuits seront remplacées** (voir schéma Sous station)

Après dépose de certains radiateurs en plafond, l'entrepreneur assurera le nouveau réglage des pompes du circuit de chauffage et l'équilibrage.

- Synoptique sous station de chauffage bat 003

Alimentation Primaire : Ø 50/60

→ Confirmer que l'alimentation CHAUFFAGE sous-station chauffage Ø 50/60 est conservée.

Réponse 7 : Le réseau primaire D50/60 venant de la chaufferie est conservé.

Question 8 : LOT CVC : - peut-on savoir d'où est repris l'alimentation du groupe froid actuel ?

Réponse 8 : l'armoire extérieure du local (40) froid et l'armoire extérieure de la sous station (35) sont alimentées depuis le poste bât.021, à l'arrière du 003.

Question 9 : LOT CFA : peut-on avoir un synoptique de l'installation anti-intrusion pour pouvoir chiffrer le complément.

Réponse 9 : Pour des raisons de confidentialité, la synoptique ne peut pas être fournie. La centrale se trouve dans le sas d'entrée du bâtiment.

Question 10 : Est-il possible d'avoir les plans format DWG ?

Réponse 10 : Non pas en cours de consultation.